

Faut-il craindre une dérive sécuritaire à Coudrée ?

Filtrage à l'entrée, installation d'un tourniquet, caméras de surveillance, panneaux de mise en garde... Le domaine de Coudrée est-il en train de refermer ses portes ? Sur place, entre habitants, promeneurs et commerçants, les avis sont très partagés.

SCIEZ

Son château, ses rues perpendiculaires à perte de vue, ses rives bordées de grandioses propriétés toutes plus atypiques les unes que les autres... Le Domaine de Coudrée est assurément un coin à part dans le Chablais. Une sorte d'îlot protégé, un village dans la ville, où règne un esprit de plaisance intemporel.

Ce domaine, partagé entre 330 copropriétaires, n'aurait presque de privé que le nom tant il attire au quotidien promeneurs, cyclistes et clients des deux activités commerciales présentes sur place.

« C'est le bien-être du domaine qui est en jeu ! »

Un partage entré dans les mœurs au fil du temps mais sur lequel semble planer la menace d'un renfermement. C'est en tout cas ce que craint l'un de ses habitants, rencontré sur place et qui a tenu à exprimer son inquiétude quant à ce qui pourrait s'apparenter selon lui à une dérive sécuritaire. Ce "Coudréen" a recensé plusieurs signes qui, à ses yeux, témoignent d'une volonté de rester dans un certain entre-soi. « D'emblée, avoir un filtrage à l'entrée pour les voitures, contrôler les passants qui viennent au château ou simplement rendre visite à un habitant, ce n'est pas bon signe. Ensuite, quand vous vous promenez, vous tombez sur plusieurs panneaux assez explicites. "Chiens visiteurs interdits", "Pique-nique interdit", "Plage privée". Bienvenue à Coudrée en somme ! », ironise le Sciezois. Une dernière nouveauté, à savoir l'installation d'un portique, sorte de tourniquet, à l'entrée du domaine depuis le



L'accès en voiture au domaine peut entraîner un contrôle de la part des gardes installés à l'entrée de Coudrée.

Guidou a été le coup de trop. « Je faisais mon footing l'autre jour et j'ai découvert ce tourniquet... avec un cycliste coincé dedans ! J'ai dû l'aider à s'en dépêtrer ».

La présence de caméras de surveillance et la volonté affichée par le comité syndical de solliciter la police municipale pour effectuer des rondes sur place sont autant d'autres décisions qui l'ont décidé à alerter : « En 15 ans de vie ici, je n'ai jamais constaté de problèmes nécessitant une vraie sécurisation. Il faut faire bien attention. C'est le bien-être du domaine qui est en jeu ! »

« J'étais favorable à ce que l'on ferme davantage Coudrée »

Parler sécurité à Coudrée c'est mettre le doigt sur un sujet clivant mais causant. Une requête portée par certains habitants et visant à durcir les conditions d'accès au domaine a été présentée au comité syndical au mois d'août. Celle-ci a été refusée par 70 % des voix. Une surprise pour cette Coudréenne, croisée à l'intérieur du domaine : « J'étais favorable à ce que l'on ferme davantage Coudrée. Je viens ici depuis les années 60 et c'est de pire en

pire. Il y a toujours plus de passage et n'importe qui peut rentrer. Avec mon mari, nous étions surpris du résultat. Beaucoup de copropriétaires partagent notre point de vue. » Au château de Coudrée, la famille Laden, gérante de l'hôtel-restaurant, récuse au contraire de cette vision : « En deux ans, on observe bien que le chiffre d'affaires de notre partie bar a chuté depuis que le filtrage pour les voitures s'est durci à l'entrée. Certains de nos voisins s'insurgent d'apprendre que leurs invités sont bloqués par les gardes et qu'il arrive qu'on leur demande leur carte d'identité... »

Une lecture de la situation que l'on sent aussi diversifiée que le style architectural des maisons coudréennes, à force d'arpenter les longues avenues du domaine et d'échanger avec les passants.

Un Sciezois, habitué aux promenades à pied dans les environs, plus qu'à la voiture, affirme ne pas « ressentir du tout ce côté sécuritaire. Les gardes ont toujours été très cordiaux, on ne m'a jamais empêché de circuler ni demandé ma carte d'identité ».

DOSSIER RÉALISÉ
PAR BENOÎT SOURD

« Un cahier des charges draconien »

Comme indiqué sur le site Internet du domaine, « Coudrée compte 330 propriétés soumises à un cahier des charges draconien écrit sous le contrôle de l'Etat et approuvé par les ministères de l'Équipement, de l'Environnement, des Affaires culturelles. La commission départementale des sites, perspectives et paysages a classé une partie du domaine à l'inventaire des sites inscrits. »

Le comité syndical « clairement engagé contre » un bouclage du domaine

Michel Lacave est le président de l'association syndicale des copropriétaires du domaine de Coudrée. Ayant pris connaissance des remontrances formulées par un habitant s'insurgeant face à des mesures jugées sécuritaires (lire ci-dessus), le Sciezois rejette en bloc « ces allégations ». « Le comité syndical a pris position à 70 % contre deux requêtes de fermeture du domaine. Elles visaient notamment la fermeture du portail central sur reconnaissance des plaques d'immatriculation. Le comité s'est donc clairement engagé contre ces mesures sécuritaires. C'est d'une extrême clarté ! », soutient le

président. Au durcissement du filtrage pour les voitures à cette même entrée principale, Michel Lacave répond « ni plus, ni moins qu'avant ». « On entre dans un domaine privé, il est normal qu'un garde fasse son travail au passage des voitures. » Quant à l'installation récente d'un tourniquet à l'une des autres voies d'accès du domaine (lire ci-dessus), le Coudréen rappelle « qu'il est tel que celui que l'on retrouve à Rovorée par exemple. Il doit permettre aux cyclistes, piétons et poussettes de passer à pied. C'est passer des discours visant à insi-

nuer que nous avons voulu bloquer cette entrée à travers cet aménagement. C'est un domaine privé mais on est obligé de permettre aux piétons de passer afin de respecter la servitude de marchepied le long du lac. »

Si Michel Lacave estime également qu'il n'y a « pas plus de délinquance à Coudrée qu'ailleurs », solliciter la présence de la police municipale lui semble pour autant logique : « Les Coudréens sont des citoyens sciezois qui payent leurs impôts. La police a un rôle à jouer et cela s'est vérifié pendant le confinement où nous avions constaté beaucoup de pas-



Pour Michel Lacave, les panneaux ne visent aucunement à refouler tous les visiteurs, extérieurs au domaine.